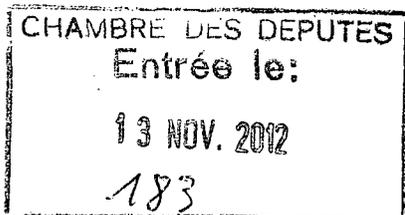


+352225922



Monsieur Laurent Mosar
Président de la Chambre
des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 13 novembre 2012

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question à Monsieur le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale concernant le problème des septicémies et de la meilleure façon de les prévenir voire de les guérir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Tessy Scholtes
Député